



Traités internationaux pour lesquels la Suisse assume les fonctions de dépositaire

Amendement à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

fait à Gaborone le 30 avril 1983
entré en vigueur le 29 novembre 2013

Réserves et déclarations

Chine

Applicable à Hong Kong et Macao dès le 10 mai 2016.

Maurice

Maurice a prié le dépositaire de porter à l'attention des Etats signataires et adhérents son objection à l'encontre de l'application de la CITES, de son amendement fait à Bonn le 22 juin 1979 et de son amendement fait à Gaborone le 30 avril 1983, au «Territoire britannique de l'Océan indien» par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (13 janvier 2020, cf. notification du 31 janvier 2020).

Pays-Bas

Applicable à la partie européenne des Pays-Bas dès le 13 avril 1987, à la partie caraïbe des Pays-Bas (les îles de Bonaire, Sint Eustasius et Saba) dès le 10 octobre 2010, à Aruba dès le 29 mars 1995, et à Curaçao et Sint Maarten dès le 10 octobre 2010. S'appliquait aux ex-Antilles néerlandaises du 6 juillet 1999 au 9 octobre 2010.

Royaume-Uni

Applicable au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, aux bailliages de Jersey et de Guernesey, à l'île de Man, aux Bermudes, au territoire britannique de l'Océan Indien, aux îles Vierges britanniques, aux îles Caïmans, aux îles Falkland, à la Géorgie du Sud-et-les îles Sandwich du Sud, à Gibraltar, à Montserrat, à Pitcairn, à Henderson, aux îles Ducie et Oeno ainsi qu'à Sainte-Hélène et ses dépendances (13 décembre 1985).

Applicable à Hong Kong jusqu'au 30 juin 1997.

Applicable à Anguilla dès le 27 février 2014.

Le 13 décembre 1985, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a notifié au dépositaire par erreur une acceptation de l'amendement à l'égard de la Géorgie du Sud-et-les îles Sandwich du Sud. Il souhaite corriger cette erreur et confirme ne pas accepter l'amendement à l'égard du territoire de la Géorgie du Sud-et-les îles Sandwich du Sud (9 mai 2016).



Union européenne

L'Union européenne a prié le dépositaire de porter à l'attention des Etats signataires et adhérents le document (original anglais) intitulé «*Annex on the Agreement on the withdrawal of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland from the European Union and the European Atomic Energy Community*» (28 janvier 2020, cf. notification du 31 janvier 2020).